

instances des fabricants canadiens, avaient exposé le point de vue canadien au gouvernement du Japon. Je cite ses paroles mêmes:

Par suite, on a entamé des pourparlers avec les représentants du gouvernement japonais à Ottawa et à Tokyo; au cours de ces entretiens, les vues du gouvernement du Canada leur ont été exposées. J'ai eu récemment avec l'ambassadeur du Japon, un entretien qui m'a donné l'occasion d'exposer le point de vue canadien. Cette entrevue a été suivie de réunions entre certains fonctionnaires supérieurs du gouvernement canadien et des représentants du gouvernement japonais.

Ce n'est qu'hier soir que nous avons appris la décision du gouvernement japonais de suspendre l'émission de nouveaux permis d'exportation.

Il a ensuite poursuivi son exposé. Voici ce qui m'inquiète. Les chiffres sur le commerce avec cette région, et surtout sur nos exportations à destination du Japon, indiquent que nous exportons beaucoup plus que nous n'importons de ce pays. Il y a un déséquilibre très important dans notre commerce avec le Japon. Les chiffres montrent aussi que nos exportations au Japon ont diminué sensiblement entre l'année 1957, où elles se chiffraient par 139 millions, et 1958, où elles sont tombées à 104 millions de dollars. La première chose que je demanderais au ministre de nous expliquer, c'est cette baisse de nos exportations du Japon. Je soupçonne qu'une des raisons, —et je pense qu'il en conviendra,—c'est que les Japonais ont manqué de dollars pour acheter nos marchandises. Ce facteur pose un réel problème, car nos amis occidentaux seront prompts à nous rappeler qu'il est très important pour nous de conserver ce débouché, qui absorbe un grand nombre de nos produits. J'ai pris l'orge comme exemple dans le cas du Japon, car c'est notre marché le plus important pour cette denrée. J'aimerais donc que le ministre étudie ce problème.

Puis, je voudrais que le ministre nous expose plus à fond toute la question. En faisant l'annonce à la Chambre, le ministre des Finances s'est contenté, comme il se doit, d'exposer simplement les faits, mais j'aimerais que le ministre nous explique très en détail ce sujet assez difficile afin de nous mettre au courant de l'attitude du gouvernement au sujet des échanges commerciaux dans cette région en particulier.

Je n'ai abordé que l'aspect commercial de cette question. Cet après-midi, en traitant du même sujet, mon chef a parlé des autres aspects de la question qui revêtent une importance considérable pour le bien-être et l'avenir de notre pays et qui sont sans doute encore plus importants que l'aspect commercial. Toutefois, je veux limiter mes observations pour le moment à l'aspect commercial.

Dans son exposé, le ministre des Finances s'en est tenu plutôt aux faits et a parlé assez carrément. J'aimerais que le ministre

me dise au juste en quoi consiste le point de vue exposé au gouvernement japonais. Cette déclaration, telle qu'elle figure au hansard, donne presque à penser qu'on a exercé une pression assez ferme ou soumis des instances assez fermes pour marquer les mesures à prendre. Voici pourquoi je soulève la question. J'espère que nous ne commençons pas à employer la force à l'excès ou de façon exagérée, si j'ose dire, pour exposer notre attitude sur ces questions. Tout en discernant le bien-fondé d'une grande fermeté, je ne vois pas l'utilité de menaces d'aucune sorte ni de quoi que ce soit du genre. Je ne dis pas que la déclaration du ministre des Finances renfermait ce sous-entendu, mais je dis que le sujet appelle des considérations plus détaillées et plus amples.

Puis la question du traité avec le Japon, des droits que nous avons dans le cadre de ce traité, etc., devrait être exposée plus largement. Il y a, bien entendu, l'aspect de la protection de nos industries au Canada qui peuvent être lésées sans raison par des produits d'importation dont les prix sont inférieurs à ce qui constitue un prix juste et raisonnable, etc. Je songe à ce problème en évoquant l'aspect commercial de la question, mais c'est très pénible de voir les exportations vers un pays baisser du tiers en un an. Il y a probablement une explication à cela, mais les chiffres actuels révèlent cet état de choses. J'ose croire que le gouvernement s'en souviendra et j'espère que le ministre en traitera assez longuement.

Il y a encore un autre point dont je voudrais parler. Le ministre a mentionné cet après-midi au cours de son exposé, pour autant que je me souviene, l'expansion de notre économie et l'accroissement des importations au cours de cette année, ainsi que les exportations et le déficit du commerce-marchandises, plus considérable que l'année dernière. Si j'ai bien noté ces observations, il a dit entre autres:

Si l'on examine certains changements d'accent, du point de vue géographique, dans les échanges du Canada pour cette année, il y a lieu de relever l'augmentation des ventes aux États-Unis. D'autre part, l'accroissement des importations canadiennes est partagé par toutes les principales zones de commerce.

Or, voici ce que je voudrais l'entendre mettre au clair: Les chiffres des ventes aux États-Unis, que j'ai relevés indiquent une diminution de quelque 425 millions de dollars des exportations à destination de ce pays l'année dernière. Il en ressort aussi que les exportations vers les États-Unis ont augmenté de quelque 30 millions de dollars au cours des quatre premiers mois de l'année en cours, bien qu'elles aient diminué pendant le premier trimestre de cette année. Les chiffres étayaient cette affirmation, je crois. J'ai ici le